



## **Accessions – Rétrogradations Saison 2019/2020**

Les accessions et rétrogradations réglementaires suivantes sont établies en application des décisions prises par le Comité Exécutif de la FFF du 16 avril 2020 et le Comité Directeur du DMF, sous réserve des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours. Il est rappelé qu'une équipe classée à la dernière place de son groupe est rétrogradée sans possibilité de repêchage et aucun titre de champion ne sera attribué pour cette saison 2019/2020.

### **Article 6 du règlement des championnats seniors: Cas particuliers**

Lorsque le nombre total des clubs devant composer une division la saison suivante, après la réalisation complète de toutes les dispositions règlementaires, est inférieur au nombre de clubs devant y figurer selon l'article 2, il est procédé à l'accession des meilleurs seconds parmi les seconds de la division inférieure, puis des meilleurs troisièmes parmi les 3ème de la division inférieure sans pour autant aller au-delà des équipes classées troisième.

### **Article 7 : Égalité de points au classement ou par le quotient des équipes d'un même groupe**

En cas d'égalité de points pour l'une quelconque des places, ou par le quotient le classement est établi de la façon suivante :

1) Il est tenu compte en premier lieu du classement aux points des matches joués entre les clubs ex-æquo.

*- Le Comité Directeur du DMF décide qu'il ne sera pas fait application du « carton bleu » dans le championnat du niveau D4 au motif que les rencontres sont très rarement arbitrées par des arbitres officiels.*

*- Application du critère 1 le Comité Directeur considérant que les championnats n'ont pas été à leur terme, le départage se réalisera uniquement sur le match joué du championnat concerné.*

## **Championnats Seniors**

### • **Championnat District D1**

- a) Accèdent en Régional 3 (*les classés aux deux premières places*)  
BETHENY FC – CERNAY BERRU LAVANES 2
- b) Descend en District D2 (*le dernier de la poule*)  
COTE DES BLANCS 2

### • **Championnat District D2**

- a) Accèdent en District D1 (*les classés premier de chaque poule*)  
CHAMPIGNY AS – LE GAUTL SOIGNY – SOMSOIS MARGERIE
- b) Descend en District D3 (*le dernier de chaque poule*)

- **Championnat District D3**

- a) Accèdent en District D2 (*les classés premier de chaque poule*)  
REIMS SAINTE ANNE 3 – EPERNAY FC2 - PARGNY SUR SAULX – EUROPORT
- b) Descend en District D4 (*le dernier de chaque poule*)  
COTE DES NOIRS ou BISSEUIL en attente de la décision de la commission d'appel de la Ligue  
AY3 – PAVOISE AS – GAYE ES

- **Championnat District D4**

- a) Accèdent en District D3 (*les classés premier de chaque poule*)  
REIMS SIRES 1 – OIRY US – SAINT MARTIN SUR LE PRE
- b) 2 accessions supplémentaires (*les 2 meilleurs classés 2<sup>ème</sup>*)  
TINQUEUX CHAMPAGNE FC – VITRY FC –  
REIMS SIRES 2 (*ne peut accéder*)